



RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Membres du comité	2
Le mot de la Présidente	3
Activités 2017	4-9
Membres	10
Comptes et bilan 2017	11-17

Yverdon-les-Bains, février 2018

Membres du comité

(du 24 novembre 2016 au 23 novembre 2017)

Présidence

Rebecca Ruiz, présidente

Jean-Claude Simonet, vice-président

Services cantonaux de l'action sociale

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice insertion, direction générale de l'action sociale
Jura	Muriel Christe Marchand, co- cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Judith Bovay, cheffe du service social Lausanne
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

Institutions sociales de droit public

Yasmine Praz-Dessimoz, directrice de l'Action sociale Hospice général (GE)
Alain Kolly, directeur général EPI (GE)

Hautes écoles de travail social

Elisabeth Gutjahr, représentante HES-SO (HETS FR)

Participent au comité avec voix consultative

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale
La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale
Le ou la secrétaire générale de l'Artias

Le mot de la présidente

Les personnes dépendant de l'aide sociale sont toujours plus nombreuses dans notre pays. C'est le triste constat établi par une récente étude menée par la Haute école spécialisée bernoise qui met en particulier en évidence le fait que d'avoir des enfants représente en soi un risque de pauvreté. Ce risque augmente d'ailleurs de manière significative pour les familles monoparentales et il est même extrêmement élevé pour la catégorie des mères de moins de 25 ans élevant seules leurs enfants puisqu'en moyenne, plus de 80% de ces ménages dépendent de l'aide sociale.

Ces situations constituent des défis de taille pour les collectivités publiques. Certaines, innovantes, ont développé des programmes spécifiques pour ce groupe-cible, en offrant par exemple un rattrapage dans le domaine de la formation professionnelle ou en prévoyant des structures d'accueil extrafamilial suffisantes.

L'étude pointe aussi le risque de dépendance de l'aide sociale qui s'intensifie pour la population étrangère. Pour ce type de public, des mesures spécifiques sont préconisées sans pouvoir, comme c'est le cas pour les familles monoparentales, évoquer l'application de programmes dont l'efficacité serait avérée.

Dans un contexte d'austérité budgétaire dicté par des motifs idéologiques ou par des baisses voulues des recettes fiscales, certains groupes, comme les mères célibataires, ou certaines typologies de mesures, comme les formations, trouvent plus facilement grâce aux yeux des tenants de la baisse des dépenses que les mesures d'intégration destinées aux étrangers, qui plus est aux requérants d'asile ou aux réfugiés. Il est cependant à craindre que même cette situation soit en train de changer et qu'on s'achemine, de manière plus générale, vers une fragilisation de notre système de sécurité sociale.

En 2018, le Parlement fédéral achèvera la révision de la Loi sur les prestations complémentaires. Les décisions prises au moment où j'écris ces lignes démontrent une volonté de durcir leurs conditions d'octroi et de diminuer les prestations à disposition d'une population déjà largement précarisée, y compris des familles.

Autre objet qui sera également débattu courant de l'année 2018 et dont l'orientation politique actuelle est inquiétante à plusieurs égards, la surveillance des assurés. Des bénéficiaires de l'AI, du chômage ou des prestations complémentaires pourraient à l'avenir être davantage surveillés par des détectives privés que de potentiels terroristes ou des présumés criminels. Cette violation manifeste du principe de proportionnalité ne semble pas pour l'heure émouvoir la majorité politique qui y voit au contraire une mesure adéquate pour lutter contre les abus et pour dégager quelques économies.

Le combat pour que les assurés ne soient pas tous considérés comme des abuseurs potentiels devra être mené. De la même manière que celui pour éviter que le travail social ne soit réduit à une seule affaire d'argent, et pour que les prestations permettent de vivre et non seulement de survivre. Les ressources allouées par les pouvoirs publics doivent servir une préservation du lien social : seules, des allocations ou des soutiens financiers minimaux ne préservent pas de l'exclusion, ne garantissent pas l'autonomie au sens large du terme.

Par son travail de documentation, d'information et de veille, l'ARTIAS les mènera.

Rebecca Ruiz
Présidente de l'Artias,
conseillère nationale

INTRODUCTION

Nouveau look forme et fond pour le guide social, première revue d'arrêts choisis en matière d'assurances sociales, publication de [recommandations en matière de contrats de prestation](#), obtention de l'exonération fiscale pour but de pure utilité publique, soucis informatiques, préparation d'un projet pour 2018, en lien avec la participation des bénéficiaires de l'aide sociale, sans parler de tout le travail courant ; l'année a été intense à l'Artias, grâce à l'engagement de la présidence, de l'équipe du secrétariat général, du comité, de toutes celles et tous ceux qui font que l'Artias existe.

ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 23 novembre 2017, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a accepté le rapport d'activités et les comptes 2016, ainsi que le budget 2018, tout en admettant que le résultat comptable 2018 puisse être plus mauvais que prévu.

Le comité, dont la composition jusqu'au 24 novembre 2017 figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises, dont une séance de deux jours fin août. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget, les comptes, le comité a aussi finalisé le travail du groupe ad hoc sur les contrats de prestations et celui du groupe projets sur la participation des bénéficiaires de l'aide sociale à la définition de leurs besoins en termes de soutien et de prestations sociales (projet 2018) ; il a également mené une évaluation intermédiaire du contrat de collaboration avec la CLASS et a préavisé les choix faits pour la modernisation du Guide social romand. Finalement, il a aussi échangé réflexions et expériences à propos des réfugiés mineurs non accompagnés, en invitant le SSI et une famille d'accueil notamment ; sur les questions de logement des personnes à l'aide sociale, avec les expériences vaudoises et lausannoises ; avec la HES SO sur le double profil de compétences et la formation doctorale enfin.

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

CREATION DE CONTENUS

Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs en cours au niveau fédéral](#) publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement.

Des actualités, parfois relativement détaillées et rédigées à l'interne, sont publiées sur [artias.ch](#) et diffusées dans la newsletter.

Certaines actualités font également l'objet de « dossiers de veille », à l'exemple de [certaines modifications en matière de libre circulation des personnes et d'intégration des étrangers](#), de réflexions parlementaires concernant les [jeunes endettés parce que leurs parents n'ont pas payé leurs primes d'assurance maladie](#), ou de [surveillance en matière d'assurances sociales](#)

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du TF concernant l'aide sociale sont publiés sur [www.artias.ch](#). Très peu d'arrêts ont été rendus en matière d'aide sociale en 2017.

Pour la première fois en 2017, l'Artias a publié une revue non exhaustive de quelques arrêts du Tribunal fédéral de l'année précédente en matière d'assurances sociales ([quelques arrêts du Tribunal fédéral en matière d'assurances sociales en 2016](#)). Le but est ici d'offrir aux professionnel-le-s de l'aide sociale une vision des développements de la jurisprudence en matière d'assurances sociales, et si nécessaire une meilleure vue du fonctionnement des assurances sociales.

Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en lien de la politique sociale avec d'autres politiques publiques avec, en 2017, notamment le lien entre les réformes fiscales et celles des assurances sociales. Ce travail, une mise à jour en grande partie effectuée par une stagiaire de l'Université de Fribourg, a notamment débouché sur un dossier Artias, un cours et sur la mise en ligne de documents sur www.artias.ch.

L'Artias a également collaboré avec l'Institut des droits de l'enfant, dans le cadre des 20 ans de la ratification de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE) par la Suisse, en animant un atelier public avec des enfants, sur l'égalité des chances et la pauvreté.

Dossiers du mois

Quatre dossiers du mois ont été publiés en 2017, en alternance avec des dossiers de veille. Un dossier de comparaison sur les réformes fiscales et celles des assurances sociales ces 20 dernières années, un dossier préparé collectivement par des assistantes sociales et assistants sociaux du Jura bernois sur leur travail au quotidien (pour faire suite à la journée d'automne 2015) ainsi qu'un dossier lié à un travail de master sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires de longue durée de l'aide sociale et un travail de recherche mené à Sion notamment, sur la place des enfants dans l'espace public.

Pour chaque dossier, du mois ou de veille, une newsletter est envoyée à près de 4000 personnes.

REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

Séminaire de printemps, Groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique dans leur canton. C'est également par le biais du GRP que l'Artias met à jour, deux fois par an, les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale.

En 2017, le GRP a travaillé particulièrement sur les questions posées par les bénéficiaires de l'aide sociale de 55 ans et plus.

Le séminaire de printemps a eu lieu en mai 2017. La matinée a été consacrée aux 55 ans et plus. Elle fut riche avec quatre présentations le matin (Pro 50+ à Fribourg, Qualife et TRT à Genève, la rente-pont dans le canton de Vaud). L'après-midi fut consacrée à une discussion autour de questions relatives à ce groupe cible ainsi qu'à l'aide sociale de longue durée. Les participant-es avaient reçu des réponses écrites avant le séminaire. Ils avaient également reçu un document de statistiques sur ces thèmes préparé par le secrétariat de l'Artias.

Le GRP a également échangé sur la question des revenus hypothétiques et sur l'organisation et le fonctionnement de l'aide sociale dans les cantons romands : Elisa Favre ayant effectué un stage au secrétariat de l'Artias dans le cadre de son master, elle a effectué à cette occasion une

[comparaison du fonctionnement de l'aide sociale dans six cantons romands](#) (organisation, parcours d'un dossier, la répartition des charges entre cantons et communes). Mme Favre a pu bénéficier du soutien des membres du GRP pour réaliser ce travail. Il est en ligne sur le site de l'Artias.

Groupes de travail ponctuels : contrats de prestation

Le groupe de travail a rendu son travail au comité fin 2016. Début 2017, il l'a complété des éléments souhaités par le comité. Les [recommandations](#) sont publiées sur www.artias.ch depuis le printemps 2017.

OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

Portail Artias

Le portail www.artias.ch offre une multitude d'informations, faciles d'accès et mises en contexte. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la homepage en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

La fréquentation du site a augmenté depuis l'ouverture, elle reste cependant un peu trop faible globalement. Une réflexion devra être menée sur les manières d'automatiser le « réflexe www.artias.ch ».

D'autre part, l'Artias a dû faire face à un problème d'accès non souhaité de robots sur le module newsletter du site, ce qui a occasionné une dépense d'argent, d'énergie et de matière grise assez conséquente.

Guide social romand www.guidesocial.ch

Le GSR a fait complètement peau neuve en automne 2017. Moderne et ergonomique, revu à la fois sur le fond et sur la forme, le GSR continue de traiter de différents thèmes et sujets à caractère social en se basant sur la législation fédérale en la matière (partie fiches fédérales), sur les législations cantonales (partie fiches cantonales) et sur les organismes et institutions (partie adresses).

Ce projet de modernisation complète a été possible grâce à la Loterie romande. Après les travaux préparatoires sur le fond menés par le groupe des responsables cantonaux du GSR, l'étape de mise en forme informatique a été menée en 2017.

Les nouveautés du site résident dans la possibilité de se créer un compte pour s'abonner aux mises à jour des fiches et celle d'accéder aux fiches socio-juridiques par recherche simple ou par une recherche en cascade par domaines, thèmes et sous-thèmes spécifiques. L'accès aux adresses d'institutions a été revu et trié par mêmes domaines, thèmes et sous-thèmes que les fiches socio-juridiques.

Un groupe de suivi ad hoc composé de responsables de contenus et d'utilisateurs du GSR a été constitué pour valider chaque étape de la réalisation du site (wireframes des écrans principaux, maquettes et logo du nouveau site, etc.). En outre, les répondants cantonaux habituels et l'Artias ont participé à la préparation de la migration des fiches et adresses selon la nouvelle arborescence décidée par le groupe de travail habituel.

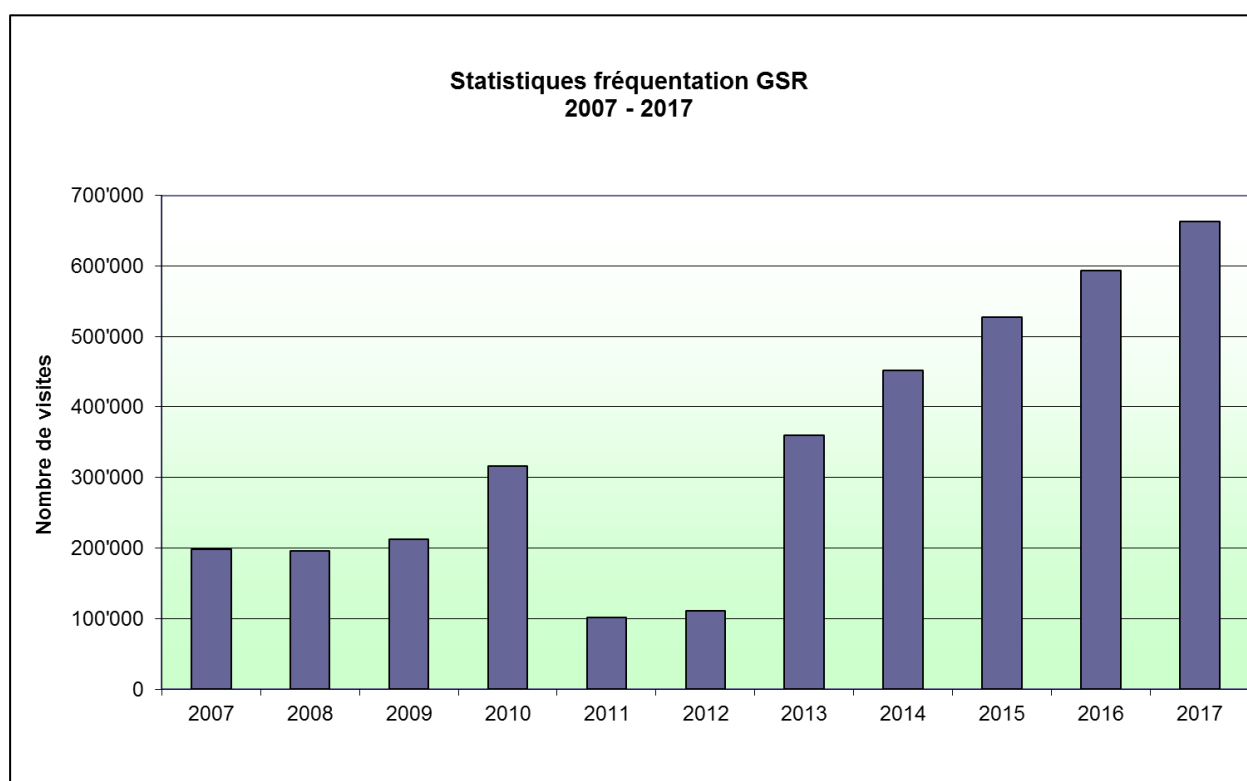
Des modules complémentaires, qui facilitent les mises à jour dans les cantons, sont en cours de réalisation, ce qui devrait permettre un gain de temps appréciable à celles et ceux qui gèrent le site au plan cantonal.

Par ailleurs, un concept de marketing spécifique sera élaboré par le groupe de travail pour 2018.

De manière plus générale, les mises à jour habituelles des fiches fédérales, relativement nombreuses en janvier 2017, ont été réalisées. La convention avec Pro Familia s'est poursuivie en 2017. A noter toutefois, que Pro Familia a retravaillé son Guide des Familles. Si le GSR est toujours une source et une référence pour de nombreux sujets traités dans ce guide de Pro Familia, les fiches du GSR ne sont plus reprises telles quelles dans la dernière version de leur site mis en ligne le 1^{er} mai 2017.

La fréquentation du GSR dépasse 1,2 million de pages vues.

	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
2013	236'915	359'516	855'345	4'710'281	56.36 Go
2014	297'392	451'774	969'617	5'725'068	68.24 Go
2015	343'329	527'894	1'068'936	6'534'347	79.55 Go
2016	339'769	592'790	1'100'357	6'133'111	77.10 Go
2017, de janvier à octobre	279'420	662'996	1'205'363	4'995'060	67.07 Go



Il n'est pas possible d'indiquer les fiches les plus vues en 2017, les données précises de cette année ont été perdues lors de la migration.

Journée d'automne

La journée d'automne est préparée par un groupe de travail ad hoc. Celle de 2017, intitulée « *Quatuor en démocratie majeure : le travail social à l'articulation entre population, mouvements citoyens et collectivités publiques* » a eu lieu le 23 novembre, au Musée Olympique à Lausanne. La journée n'a attiré qu'un peu plus de 100 personnes. La qualité des interventions était pourtant remarquable.

Les actes ont été publiés en décembre 2017 sur www.artias.ch.

Communication externe

Interventions extérieures

Les cours et conférences sont un outil marketing et de mise en valeur du travail de l'Artias.

En 2017, le secrétariat général a donné des cours à l'éesp et à l'Université de Fribourg. Toutefois, le secrétariat général n'est actuellement plus en mesure d'assurer les cours à l'éesp et a donc souhaité en être déchargé dès novembre 2017.

Le secrétariat général est également régulièrement sollicité par des médias. Citons notamment un « *Forum* » et une « *Matinale* » de la RTS ainsi qu'une « *Place publique* » de la radio neuchâteloise RTN.

Mailings

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et groupes normes et LAS de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

A noter que la collaboration avec la CSIAS s'est intensifiée en 2017, par des rencontres régulières des secrétaires généraux et des partages thématiques, notamment.

FINANCEMENT

En 2017, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre du contrat qui les lie.

Le soutien de la Loterie romande pour 2015, 2016 et 2017 a porté sur le projet de refonte complète du GSR, désormais pratiquement achevé (hormis quelques questions techniques et les aspects marketing spécifique, qui ont pris un peu de retard).

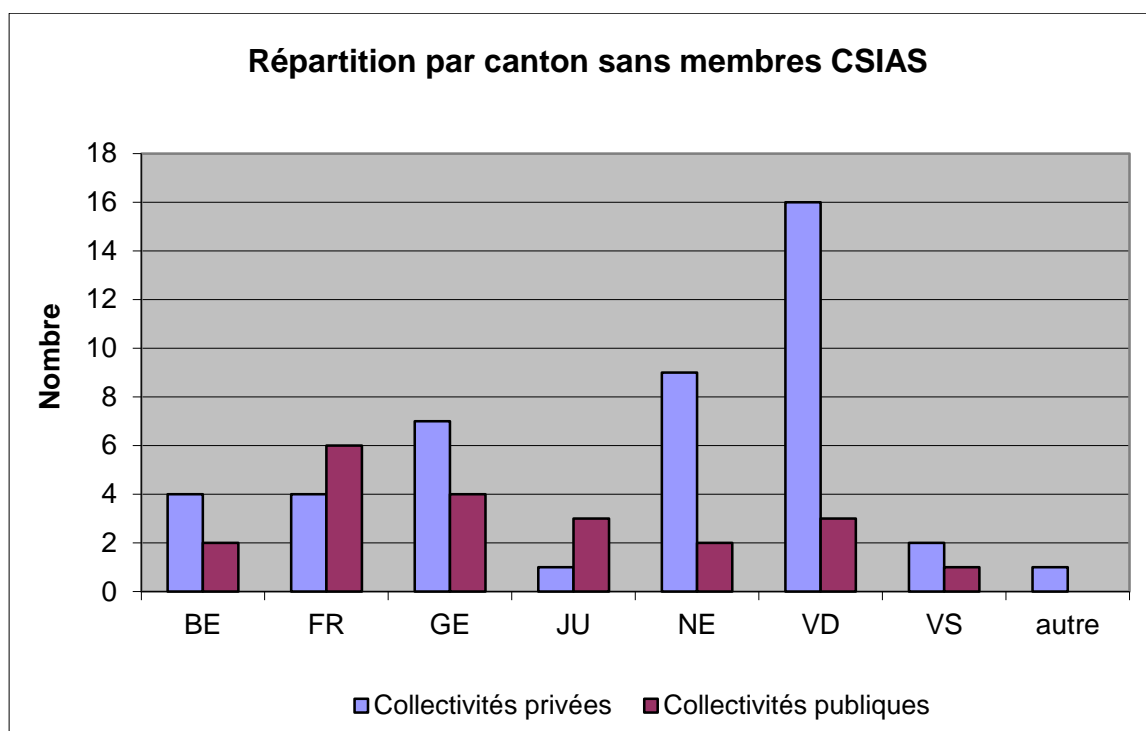
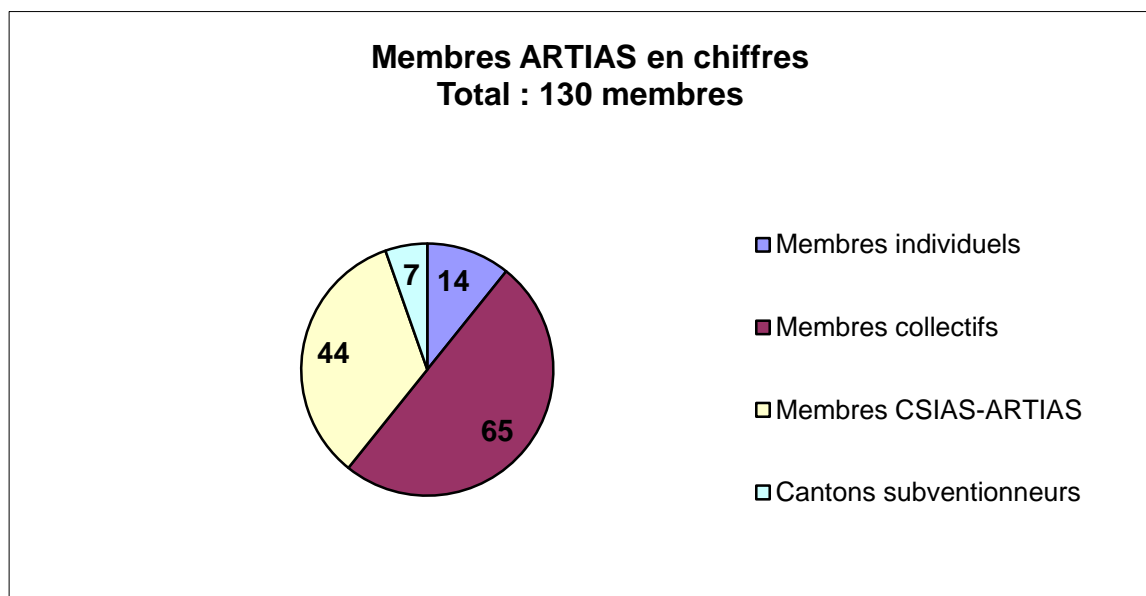
La Loterie romande a souhaité clarifier les conditions de son soutien éventuel à de futurs projets de l'Artias. Toute nouvelle demande doit donc répondre à des critères précis. Un groupe de travail interne au comité a été créé pour plancher sur cette question en 2017. Un projet a été

déposé pour 2018 et a obtenu un financement à hauteur des deux tiers de la demande faite à la Loterie romande.

A l'instar d'autres institutions, le financement de l'Artias demeure néanmoins fragile. Le comité réfléchit à différentes options et constituera, en 2018, un groupe de travail interne chargé de les étudier de manière approfondie.

L'Artias est désormais au bénéfice d'une exonération fiscale officielle pour but de pure utilité publique, délivrée par le canton de Vaud. Pour ce faire, l'assemblée générale a modifié deux articles des statuts (art 8 et 16) le 23 novembre 2017, de manière à ce qu'ils mentionnent deux éléments, qui concernent la dissolution et la remise des actifs éventuels à une institution suisse exonérée des impôts ainsi que le fait que les membres du comité ne sont pas rémunérés par l'association.

MEMBRES (état au 31 décembre 2017)



ARTIAS - Comptes annuels 2017
(avec comparatif 2016)

COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2017	2016
Activités		
Manifestations	17'332.00	32'993.00
<i>Journée d'automne</i>	15'850.00	32'050.00
<i>Séminaire de printemps</i>	1'482.00	943.00
Information & relations publiques	2'790.00	3'030.00
<i>Mandats externes</i>	2'790.00	3'030.00
GSR	1'000.00	1'000.00
<i>Convention Pro Familia</i>	1'000.00	1'000.00
Total activités	21'122.00	37'023.00
Cotisations		
Cotisations membres collectifs	23'710.00	24'610.00
Cotisations membres individuels	1'200.00	1'280.00
Total cotisations	24'910.00	25'890.00
Contribution Loterie romande	120'000.00	120'000.00
Contributions		
Contributions CLASS	200'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS	73'538.50	73'598.50
Total contributions	273'538.50	273'598.50
TOTAL PRODUITS	439'570.50	456'511.50

CHARGES	2017	2016
Activités		
Manifestations	17'477.75	25'373.90
<i>Journée d'automne</i>	15'828.15	24'549.20
<i>Séminaire de printemps</i>	1'649.60	824.70
Groupes de travail	249.00	6'600.05
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	249.00	0.00
<i>GT Public-privé</i>	0.00	6'600.05

CHARGES - suite	2017	2016
Information & relations publiques	856.10	579.40
<i>Marketing</i>	856.10	579.40
Total activités	18'582.85	32'553.35
Personnel secrétariat général		
Salaires secrétariat général * 8)	262'054.65	283'215.87
Charges sociales	52'209.60	56'322.44
<i>Récupération allocations perte de gain</i>	-21'734.80	-18'769.10
Sous-total salaires bruts et charges sociales	292'529.45	320'769.21
Formation du personnel	0.00	7'136.00
Frais de représentation	2'201.70	1'636.50
<i>remboursement frais de représentation</i>	-271.40	-193.00
Sous-total frais de représentation	1'930.30	1'443.50
Total Personnel secrétariat général	294'459.75	329'348.71
Frais généraux secrétariat général		
Loyer & électricité, assurances	20'533.30	21'399.80
Fournitures diverses, mobilier, informatique	602.35	477.60
Affranchissement	249.60	316.80
Téléphone, fax, internet	267.30	242.05
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement * 8)	1'958.00	964.30
Divers * 8)	925.60	228.85
Total frais généraux secrétariat général	24'536.15	23'629.40
Frais généraux de l'association		
Honoraires * 8)	5'000.00	1'500.00
Comité: notes de frais, mandat président	13'658.80	14'868.75
Frais divers	0.00	198.50
Total frais généraux de l'association	18'658.80	16567.25
Mise en contexte, veille et internet		
ARTIAS	4'016.50	2'182.45
<i>Frais hébergement</i>	450.50	465.50
<i>Mandat technique, maintenance du site</i>	3'566.00	1'216.95
<i>Portail documentaire</i>	0.00	500.00

CHARGES - suite	2017	2016
GSR	21'768.68	47'751.21
<i>Frais hébergement</i>	305.50	305.50
<i>Maintenance & correction du site</i>	0.00	324.00
<i>Attribution réserves dédiée</i>	0.00	0.00
<i>Prélèvement réserve</i> * 8)	0.00	0.00
<i>Refonte site : GT et appui technique</i>	17'931.60	45'405.00
<i>Groupe de travail</i>	0.00	201.90
<i>Chef de projet informatique refonte site</i>	3'531.58	1'514.81
Veille sécurité sociale	8'172.70	0.00
<i>Veille législative (participation au débat, publication, etc)</i>	7'932.50	0.00
<i>Veille prospective/Projet cohérence</i>	240.20	0.00
Total mise contexte, veille et internet	33'957.88	49'933.66
TOTAL CHARGES	390'195.43	452'032.37

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	2017	2016
Produits financiers, intérêts		
<i>Intérêts poste et banque</i>	6.90	36.65
Total produits financiers, int.	6.90	36.65
Charges financières, intérêts débiteurs		
<i>Frais financiers et divers</i>	198.00	44.40
Total charges financières, intérêts débiteurs	198.00	44.40
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 191.10	- 7.75

RESULTAT	2017	2016
Report total produits	439'570.50	456'511.50
Report total charges	- 390'195.43	- 452'032.37
Report total charges et produits financiers	- 191.10	- 7.75
Résultat de l'exercice * 8)	49'183.97	4'471.38

* cf. annexe, point 8

ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2017 (avec comparatif 2016)

ACTIF	2017	2016
Caisse	267.30	197.15
CCP 10-2156-5 (cpte association)	276'047.69	272'485.32
BCV Epargne	353'047.20	353'040.70
Trésorerie et actifs	629'362.19	625'723.17
Débiteurs	1'560.00	-
Créances résultants des ventes et des prestations de services	1'560.00	-
Stock fiches sociales	1.00	1.00
Actifs transitoires * 6)	90'756.05	86'467.25
Actifs de régularisation	90'756.05	86'467.25
Total actifs circulants	721'679.24	712'191.42
BCV Garantie loyer	4'007.90	4'007.50
Immobilisations financières	4'007.90	4'007.50
Mobilier-matériel informatique	1.00	1.00
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	4'008.90	4'008.50
TOTAL ACTIF * 7)	725'688.14	716'199.92

PASSIF		2017	2016
Passifs transitoires	* 6)	28'249.75	67'945.50
Passifs transitoires LORO		120'000.00	120'000.00
Passifs de régularisation		148'249.75	187'945.50
Total fonds étrangers à court terme		148'249.75	187'945.50
Fonds GSR		5'474.00	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse		129'332.65	129'332.65
Fonds GSR 2015-2017		20'000.00	20'000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi		154'806.65	154'806.65
Total fonds étrangers à long terme		154'806.65	154'806.65
Total fonds étrangers		303'056.40	342'752.15
Capital		148'028.10	143'556.72
Réserves facultatives issues de l'excédent de produits		225'419.67	225'419.67
Total fonds propres		373'447.77	368'976.39
Excédent de produits		49'183.97	4'471.38
TOTAL PASSIF	* 7)	725'688.14	716'199.92

* cf. annexe, points 6 et 7

ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2017 (avec comparatif 2016)

1. Général 2017 2016

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

2. Sommaire de principes comptables

Principes de base

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 20, 250) < 10 < 10

4. Dettes envers les institutions de prévoyance 12'132 13'691

5. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2017, l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.

6. Détails de certains comptes du bilan 2017 2016

Actifs transitoires au 31 décembre

Autres actifs payés d'avance	2'390	2'419
Assurances et charges sociales payées d'avance	14'202	9'884
Contribution CSIAS	74'164	74'164
Impôt anticipé à récupérer	0	0
	90'756	86'467

Passifs transitoires au 31 décembre

Autres charges à payer	8'369	9'225
Provision refonte site internet	7'749	45'000
Assurances et charges sociales à payer	<u>12'132</u>	<u>13'720</u>
	28'250	67'945

7. Capital et réserves réels	2017	2016
Total du bilan	725'688.14	716'199.92
Passifs transitoires	28'249.75	67'945.50
Passifs transitoires LORO	<u>120'000.00</u>	<u>120'000.00</u>
	577'438.39	528'254.42
Fonds affectés à des projets		
GSR	5'474.00	5'474.00
GSR 2015-2017	20'000.00	20'000.00
Projet Cohérence	<u>129'332.65</u>	<u>129'332.65</u>
Capital et réserves	422'631.74	373'447.77

8. Remarques sur les comptes d'exploitation

8.1 Personnel secrétariat général

Diminution temporaire de 20% sur un poste et indemnités perte de gain maladie

8.2 Frais généraux secrétariat général - Imprimés, photocopies, documentation, abonnement

Commande d'enveloppes Artias (tous les 3 ans env.)

8.4 Frais généraux secrétariat général - Divers

Annonce job-up mise au concours

8.5 Frais généraux de l'association - Honoraires

Changement de Fiduciaire, établissement dossier

8.6 GSR - Prélèvement de réserve

Retard pris sur la finalisation, notamment correction du nouveau site et marketing > reporté au 1er semestre 2018

8.7 Veille sécurité sociale - Veille législative

Mandats externes veille juridique et législative (cf. charges salariales moindres)

8.8 Résultat

Résultat exceptionnel lié à des événements imprévus et ponctuels (absence maladie notamment)